

**COMMANDE DES CHEQUES ALE  
Edenred – n° de compte bancaire**

Formulaire d'autorisation pour personnes privées / morales

Belfius BE43 0689 0791 7401

**INSCRIPTION UTILISATEURS**

Le droit d'inscription est de .....EUR  Payé en espèces à l'ALE  
 Aucun droit d'inscription n'est dû  Payé au n° de compte bancaire BE .....  
**Droit d'inscription perçu le :** .....

**1. RENSEIGNEMENTS UTILISATEURS** (à compléter par l'utilisateur)

Utilisez des majuscules s.v.p.

Madame  Monsieur  Personne morale

**Dénomination de l'utilisateur :** .....

Personne de contact : ..... Téléphone : .....

Adresse : ..... Gsm : .....

CP + localité : ..... NISS : .....

Adresse mail: ..... Compte Bancaire : BE.....

**Description de l'(des) activité(s) à effectuer** – mentionnez également le nombre d'heures d'activités prévues par semaine et l'adresse du lieu d'occupation si elle diffère de l'adresse précitée.

.....  
 .....

**Avez-vous déjà un(e) candidat(e) en vue qui est d'accord d'effectuer l'activité ?**

OUI - Nom du (de la) candidat(e) : .....  
 NON  Je souhaite que l'ALE m'envoie un(e) candidat(e)

**2. Validité** (à compléter par l'ALE)

**Autorisation(s) valable(s) jusque fin** (max 12 mois) : .....

*L'activité peut être effectuée par un travailleur ALE qui est en possession d'un formulaire de prestations valide, auprès d'un utilisateur en ordre d'inscription.*

Activité(s) autorisée(s)	N° autorisation	Prix chèque nominatif	Prix chèque non nominatif

Frais de déplacement : .....

Remarques éventuelles : .....

**En signant ce formulaire, l'utilisateur s'engage à faire exécuter les dispositions mentionnées au verso. Il reconnaît avoir été informé de l'utilisation faite de ses données personnelles.**

Date, nom et signature de l'utilisateur  
Fonction si personne morale

Date, nom et signature  
de l'agence ALE

Cachet de l'ALE

## DIRECTIVES POUR TOUTE PERSONNE SOUHAITANT UTILISER LES SERVICES DE L'ALE

### INSCRIPTION A L'ALE

Lors de votre inscription, l'ALE vous délivre un double de ce formulaire d'utilisateur mentionnant l'activité autorisée ainsi que le prix d'achat du chèque ALE.

### PAIEMENT DU TRAVAILLEUR ALE

Le paiement du travailleur ALE ne se fait pas au comptant mais au moyen de chèques ALE.

### ACHAT DE CHEQUES ALE

#### - chèques ALE nominatifs

Vous pouvez également virer le montant requis (pour 10 chèques minimum) sur un des comptes bancaires d'Edenred. Indiquez simplement le numéro d'autorisation ALE en communication. Vous recevez ensuite par envoi ordinaire les chèques ALE à l'adresse mentionnée sur ce formulaire dans les 10 jours ouvrables qui suivent la réception de votre paiement.

#### - chèques ALE non nominatifs

Vous pouvez acheter des chèques ALE non nominatifs à l'ALE par paiement comptant ou par virement de la somme due sur le compte de l'ALE. Vous indiquez alors en communication votre numéro d'autorisation suivi du mot "non nominatif". Utilisez ces chèques ALE de préférence pour des activités occasionnelles, si vous avez immédiatement besoin de chèques ALE ou si vous ne payez pas d'impôts.

### UTILISATION DU CHEQUE ALE

Vous pouvez utiliser les services d'un travailleur ALE à condition que celui-ci ait un formulaire de prestation valable et à condition que vous ayez un formulaire d'utilisateur valable.

A la fin de l'activité et au plus tard à la fin du mois, remettez un chèque ALE au travailleur ALE, par heure de travail entamée. Vous complétez le chèque ALE avant de le remettre au travailleur ALE et vous faites signer celui-ci pour réception sur le récapitulatif. Vous conservez ce récapitulatif pendant 1 an.

Le chèque ALE est valable pendant 12 mois. Tenez en compte lors de votre commande et ne remettez pas de chèques ALE périmés.

### REMBOURSEMENT DE CHEQUES ALE

Vous pouvez uniquement demander le remboursement des chèques ALE qui sont encore valables ou dont la validité n'est pas dépassée depuis 6 mois.

#### - chèques ALE nominatifs :

si le remboursement est demandé dans l'année de l'achat, cela se fera à 100 % du prix d'achat moyennant déduction des frais administratifs. Si le remboursement est demandé dans l'année qui suit l'achat, cela se fera à 70 % du prix d'achat et moyennant déduction des frais administratifs.

Le remboursement des chèques-ALE nominatifs vis-à-vis des personnes morales sera effectué à 100 % du prix d'achat, après déduction des frais d'administration en raison de 0,25 EUR par commande (aussi après l'année de l'achat).

-chèques ALE non nominatifs :

Le remboursement sera effectué à 100 % du prix d'achat moyennant déduction des frais administratifs.

### ECHANGE DE CHEQUES ALE

Vous pouvez uniquement demander l'échange de chèques ALE qui sont encore valables ou dont la validité n'est pas dépassée depuis 6 mois.

- chèques ALE nominatifs :

L'échange est gratuit et peut être effectué uniquement contre des chèques de même valeur. Ces chèques seront valables un an et ne peuvent pas être remboursés.

- chèques ALE non nominatifs :

Ils peuvent être échangés gratuitement via l'ALE.

### ACTIVITES AUTORISEES

Vous pouvez obtenir une liste détaillée des activités autorisées auprès de l'ALE. Vous pouvez uniquement faire effectuer l'activité pour laquelle vous avez obtenu l'autorisation par le biais du formulaire d'utilisateur.

### ASSURANCES

Les travailleurs ALE sont assurés contre les accidents du travail par le FOREM. Le FOREM a souscrit une police d'assurance qui couvre la responsabilité du travailleur ALE, pour les dommages que causerait le travailleur ALE pendant l'exercice de ses activités. Dans ce cas, vous devez prendre immédiatement contact avec l'ALE afin d'établir les déclarations nécessaires pour l'assurance.

### L'ATTESTATION FISCALE

Si vous êtes un particulier, vous recevrez une attestation fiscale avant le 1er mars que vous joignez à votre déclaration de contributions afin d'obtenir éventuellement un avantage fiscal.

### DEMANDE DE NOUVEAUX FORMULAIRES

Si la validité du formulaire ALE 1 est dépassée ou si vous voulez faire exécuter une autre activité que celle qui a été mentionnée sur le formulaire validé, prenez contact avec l'ALE.

### QUESTIONS ?

Si vous n'avez pas reçu une commande, signalez-le à l'ALE au plus tard dans le mois qui suit le mois du paiement. De même, si vous avez reçu des chèques erronés, si vous souhaitez communiquer un changement d'adresse, si vous souhaitez déclarer la perte ou le vol de chèques ALE ou si vous n'avez pas reçu votre attestation fiscale, prenez contact avec l'ALE.

*Les données à caractère personnel traitées par le Forem le sont conformément au règlement (UE) n° 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. La Charte de protection des données est disponible sur le site du Forem.*

## OBLIGATIONS POUR TOUS LES UTILISATEURS

### En signant le recto de ce formulaire, je m'engage :

1. à vérifier que le travailleur ALE possède un formulaire de prestations valable;
2. à ne faire exécuter aucune autre activité que celle pour laquelle une autorisation a été délivrée;
3. à payer la rémunération du travailleur ALE sous forme de chèques ALE, à l'issue des prestations de travail et en tout cas avant la fin du mois calendrier ;
4. à mettre si nécessaire des outils ou du matériel en bon état à la disposition du travailleur ALE;
5. à veiller à ce que le travail soit exécuté dans des conditions convenables en ce qui concerne la sécurité et la santé du travailleur ALE;
6. à accepter le mode d'emploi des chèques et les dispositions en matière de remboursement, d'échange, de perte ou de vol telles que définies par Edenred.

### En plus, pour les personnes morales :

7. à autoriser les services d'inspection à effectuer un contrôle sur les lieux de travail;
8. à adhérer à un service externe de Prévention et de Protection au travail;
9. à inscrire le travailleur ALE dans le registre de présence visé par l'AR du 17.06.1994 relatif à la tenue d'un registre de présence (engagement complémentaire, exclusivement pour l'activité Agriculture et Horticulture).

**Le Forem peut vérifier si les activités déclarées et les activités réellement exécutées correspondent à celles qui ont été autorisées.**

Si vous souhaitez encore des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec l'ALE.

Vous pouvez également adresser vos questions relatives à l'achat de chèques ALE à :

Edenred, Bd du Souverain, 165/9 1160 Bruxelles [www.ale-wallonie.be](http://www.ale-wallonie.be)

tél. 02 679 55 58 - mail : [ale-pwa-BE@edenred.com](mailto:ale-pwa-BE@edenred.com)

Vos déclarations sont traitées et conservées dans des fichiers informatiques.

Formulaire d'autorisation pour personnes privées / morales

**COMMANDE DES CHEQUES ALE**

**Edenred – n° de compte bancaire**

Belfius BE43 0689 0791 7401

**INSCRIPTION UTILISATEURS**

Le droit d'inscription est de .....EUR  
 Payé en espèces à l'ALE  
 Aucun droit d'inscription n'est dû  
 Payé au n° de compte bancaire BE.....  
**Droit d'inscription perçu le :** .....

**1. RENSEIGNEMENTS UTILISATEURS** (à compléter par l'utilisateur)

Utilisez des majuscules s.v.p.

Madame  Monsieur  Personne morale

**Dénomination de l'utilisateur :** .....

Personne de contact : ..... Téléphone : .....

Adresse : ..... Gsm : .....

CP + localité : ..... NISS : .....

Adresse mail: ..... Compte Bancaire : BE.....

**Description de l'(des) activité(s) à effectuer** – mentionnez également le nombre d'heures d'activités prévues par semaine et l'adresse du lieu d'occupation si elle diffère de l'adresse précitée.

.....  
 .....

**Avez-vous déjà un(e) candidat(e) en vue qui est d'accord d'effectuer l'activité ?**

OUI - Nom du (de la) candidat(e) : .....  
 NON  Je souhaite que l'ALE m'envoie un(e) candidat(e)

**2. Validité** (à compléter par l'ALE)

**Autorisation(s) valable(s) jusque fin** (max 12 mois) : .....

L'activité peut être effectuée par un travailleur ALE qui est en possession d'un formulaire de prestations valide, auprès d'un utilisateur en ordre d'inscription.

Activité(s) autorisée(s)	N° autorisation	Prix chèque nominatif	Prix chèque non nominatif

Frais de déplacement : .....

Remarques éventuelles : .....

**En signant ce formulaire, l'utilisateur s'engage à faire exécuter les dispositions mentionnées au verso. Il reconnaît avoir été informé de l'utilisation faite de ses données personnelles.**

Date, nom et signature de l'utilisateur  
Fonction si personne morale

Date, nom et signature  
de l'agent ALE

Cachet de l'ALE